Ministère des Finances

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 14 novembre 2007
2007-088

Le ministre des Finances dépose le rapport sur les réserves en devises du Canada

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a publié aujourd'hui le *Rapport sur la gestion des réserves officielles de liquidités internationales du Canada* pour la période du 1er avril 2006 au 31 mars 2007.

Ce rapport annuel donne un compte rendu détaillé des opérations de gestion des réserves officielles de liquidités internationales et, principalement, des opérations du Compte du fonds des changes (CFC), un portefeuille détenu en vertu de la *Loi sur la monnaie* permettant de répondre aux besoins de trésorerie en devises du gouvernement et de favoriser, le cas échéant, le comportement ordonné du dollar canadien sur le marché des changes.

Le rapport souligne les principales réalisations en 2006-2007, dont la mise en œuvre d'un nouveau régime d'investissement qui améliorera la liquidité globale et le rendement de placement du CFC, tout en renforçant le cadre de gouvernance régissant le portefeuille. Le CFC a réussi à atteindre ses objectifs visant à respecter une norme élevée de liquidité et à conserver la valeur du capital tout en optimisant le rendement.

La valeur marchande des réserves officielles de liquidités internationales s'établissait à 39,3 milliards de dollars américains le 31 mars 2007, en hausse par rapport aux 36,0 milliards de dollars enregistrés à pareille date l'an dernier.

Le rapport peut être consulté sans frais sur le site Web du ministère des Finances, et des copies sur support papier sont disponibles, également sans frais, auprès du Centre de distribution du ministère des Finances (613-995-2855).

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.